



Académie de Grenoble

Section de l'Isère

## Compte rendu d'Audience DSDEN le 09/11/2018

**Présents** : SNPDEN 38 : Emmanuelle Mille, Djamil Cherfi, Stéphan Amozigh  
DSDEN : Viviane Henry DASEN, Joël Laporte et Hervé Bariller (DAASEN)

### Mutations, évaluations, promotions

**SNPDEN : Question sur les entretiens professionnels/entretiens préalables aux mutations : les deux sont-ils nécessairement distincts ?**

Réponse : les opérations de mutations sont de plus en plus complexes. Afin d'éviter les déplacements inutiles deux cas de figures peuvent se présenter

- Soit l'entretien professionnel est récent et donc il s'agit de mener un entretien de mobilité classique.
- Soit l'entretien professionnel n'est pas à jour (changement de poste, de département, d'académie, retard dans les entretiens) et il y a deux parties distinctes dans la rencontre. Tout d'abord un entretien professionnel, puis dans un second temps un entretien de mobilité.

En cas de désaccord suite à l'évaluation professionnelle, il est rappelé qu'un échange amiable a toujours lieu avant un traitement au fil de l'eau en CAPA.

Attention à la communication écrite. Certains collègues mécontents de leur mutation ont adressé des courriers parfois très cavaliers.

**SNPDEN : Les opérations de mutations sont complexes et il est de plus en plus difficile de changer d'académie.**

La DASEN fait le même constat.

**SNPDEN : Demande d'un effet « mémoire » pour la promotion des collègues qui sont à la limite et non promus.**

Réponse : les quotas sont très faibles et nous obligent à des choix, mais le principe est tout de même de garder les personnels non promus sur les radars pour les promotions suivantes.

### Constat de rentrée

**SNPDEN : Rappel des problèmes de postes non pourvus dans les disciplines en tension (techno, maths...), rappel également des problèmes de non-respect des couplages suggérés par les établissements, question sur la possibilité pour un enseignant contractuel en CDI de refuser un poste.**

Réponse : On fait face à un problème de ressources, et on constate également une plus grande facilité à démissionner des personnels. Le choix est donc d'être pragmatique et de chercher à conserver la ressource autant que possible au autorisant parfois des demandes de réaffectation sur un autre poste.

**SNPDEN : Problème des postes administratifs de plus en plus contraints et inquiétude face aux suppressions annoncées (400 postes nationalement).**

Réponse : les académies de Grenoble et Lyon sont les dernières loties en termes de personnels administratifs. On espère donc être moins impactés que les autres académies plus richement dotées dans les suppressions annoncées.

**SNPDEN : Retour sur le calendrier des affectations : nous demandons une fois de plus qu'il soit disjoint des résultats du DNB afin de permettre une gestion plus fluide des nombreuses tâches administratives de fin d'année.**

**Demande de suppression du critère 7 (« autres ») dans les demandes de dérogations afin d'éviter une fuite des effectifs vers d'autres établissements. De même il serait utile d'avertir les perdus des établissements d'origine des élèves quittant leur établissement pour un autre suite à une dérogation accordée. (Pour le cycle 4)**

Réponse : La demande de réaliser les affectations en 2<sup>nde</sup> au maximum au 25 juin a été entendue mais dépend d'une décision de la région inter académique

Pour les dérogations, une attention toute particulière est portée à ne pas vider les établissements en « verrouillant » manuellement un certain nombre de critères, y compris sur des critères plus « classiques ». L'information des collègues d'origine va être étudiée

#### **Gestion des élèves à besoins particuliers :**

**SNPDEN : Problème du manque d'AVS, notifiées et non affectées, parfois demande de recrutement par les PERDIR et lenteurs administratives ensuite.**

**Élèves affectés en ULIS/SEGPA alors qu'ils relèvent de d'ITEP ou d'IME.**

Réponse : il manque environ 400 places dans l'académie et l'amendement Creton fait que les élèves restent de plus en plus longtemps dans le système et donc le nombre de places libérées n'est pas suffisant.

En ce qui concerne les AVS, on note une augmentation de 18% des élèves notifiés. Depuis la rentrée 200 postes ont été créés sur l'AESH. L'harmonisation des horaires à 21 heures permet aux AESH de l'Isère d'être sur le même régime horaire que le reste de l'académie. Leurs frais de déplacement leur sont maintenant payés, ce qui n'était pas le cas avant et qui expliquait la différence de volume horaire.

Un pôle RH spécifique a été créé sur l'AESH afin de permettre une gestion plus fluide et au plus près des besoins.

**SNPDEN : Question sur la redondance GEVASCO/PPS ?**

Réponse : il faut aller au plus simple, il y a eu 4400 élèves notifiés cette année sur le département (1<sup>er</sup> et second degré) donc sous réserve de confirmation le GEVASCO suffit.

#### **Relations avec le département :**

**SNPDEN : La mise en place des groupes tripartites a permis des progrès sensibles dans les relations et une poursuite est souhaitée.**

Les maisons du territoire permettent également une gestion de proximité appréciée, mais encore variable selon les secteurs.

**Annonce d'une plénière en janvier (le 25 ?), demande de notre part et de manière générale d'un calendrier un peu plus anticipé.**

Réponse : les relations entre la DSDEN et le département sont quasi hebdomadaires et constructives. La requête sur le calendrier leur sera transmise.

#### Outils informatiques :

**SNPDEN Problèmes sur le nouvel ENT OZE, mise en place laborieuse et soucis de fonctionnalité. Problème de fédération des mots de passes qui sont décourageants. (Même identifiant pour les élèves avec Scolarités services, différent pour les parents ?)**

**Constat identique sur le module « Evaluation » qui présente encore des problèmes de mise au point alors qu'il ne s'agit plus d'une version test.**

**Ces divers obstacles poussent les établissements à se tourner vers des solutions commerciales clés en main qui sont onéreuses mais fiables. Il est à signaler que le Département de la Drôme finance Pronote pour les collèges.**

Réponse : ces problèmes seront remontés d'une part au département pour OZE, d'autre part à la DSI pour « Evaluation »

#### Problème de l'insécurité :

Rappel de la DASEN sur la nécessité de remplir faits établissements (des degrés d'alertes existent dans l'application et permettent un filtrage au niveau des services. Ne pas hésiter à appeler le cabinet en cas de doute. La collaboration entre services de l'Etat est une réalité : les EMS, services de police et gendarmerie ou la préfecture sont en contact permanent.

Retour de la DASEN sur l'article du Canard Enchaîné. Elle réaffirme ne donner aucune consigne afin d'éviter les conseils de discipline.

#### Réforme du lycée et de la voie pro :

**SNPDEN : Rappel des difficultés de construire des scénarii de fonctionnement sans informations précises. L'académie de Lyon semble avoir élaboré un outil de simulation transmis aux PERDIR...**

**Demande du SNPDEN académique d'un moratoire sur la réforme, transmis au national qui demande un report de la mise en place de la réforme si les établissements test font un retour négatif sur la possibilité de construire des EDT viables.**

**Nous exprimons également notre inquiétude face à l'éventuelle disparité entre le public et le privé, puisqu'ils ont des moyens dont nous ne disposons pas.**

Réponse : les lycées du privé sont soumis également au problème de taille et ne pourront pas proposer tous les choix dans les petites et moyennes structures.

Pour ce qui est des informations plus précises sur les aspects pratiques et fonctionnels, la DASEN nous répond qu'elle est dans la même expectative et n'a pas plus d'information si ce n'est que la première année de la réforme se mettra en place à titre expérimental et qu'il y aura donc nécessairement un phénomène de régulation.

Compte-rendu rédigé par Emmanuelle Mille :

**Rappel aux adhérents** : ne pas oublier de s'inscrire au plus vite sur le site dédié aux élections professionnelles <https://elections2018.education.gouv.fr/portail/creation-compte-etape2.htm?token=GA5MPSRFNQB6GSK> et de voter (SNPDEN et UNSA bien sûr) entre le 29 novembre et le 6 décembre